

## Compte rendu de la réunion du 12 décembre 2007 de 9 à 11 H au SIUAPS

**Ordre du jour** : présentation par Guy APPERE de l'avant-projet de Service du sport universitaire pour l'Université de Strasbourg

**Etaient présents** : G. Appéré, M.-P. Missoffe, L. Fleury, K. Vanhoey (chargé de mission représentant Y. Schmitt), J. Forte (représentant C. Beylet), D. Dupront, M. Reinhold, M. Liebermann, J. Igersheim, F. Granet

**Etaient excusés** : Y. Labbé, F. Laurin, B. Wallis, C. Bonvalot, B. Dodu, F. Gradt, A. Helleu, A. Parmentier, G. Diana

**Rapporteur** : Frédérique Granet

## Quelles ambitions pour un service du sport de l'Université de Strasbourg ?

- ▶ Créer un lieu de vie et d'accueil propre à participer de l'attractivité de l'Université de Strasbourg et de son rayonnement en direction des étudiants arrivants et des étudiants étrangers
- ▶ En faire un véritable lieu de formation destiné à développer des compétences spécifiques et à pérenniser la pratique physique dans la vie future des étudiants
- ▶ En faire tout à la fois un lieu de projets de nature à contribuer à la citoyenneté étudiante et à l'insertion dans la vie active et un lieu de pratique sportive contribuant aux performances de l'Université de Strasbourg dans les compétitions et à la politique de santé étudiante du site

## Par quelles actions ?

- ▶ Doter l'Université de Strasbourg d'un Service du sport qui constitue un **vecteur de vie sur le campus, de santé et d'intégration des étudiants, de performances affichées en compétition et en sport de haut niveau** en étroite coordination avec le BVE et en partenariat privilégié d'une part avec l'UFR STAPS, le SIMPS, le CROUS (partenaires universitaires) et d'autre part avec la DRJS, le CREPS, le Comité Régional Olympique du Sport Alsacien, les Fédérations, la Région Alsace, la Ville de Strasbourg, l'Office Municipal de Strasbourg, l'Opéra du Rhin-Maillon, la DRAC (partenaires non universitaires)
- ▶ Rendre attractive la pratique du sport et en faciliter l'accès par :
  - ◆ la création d'un guichet unique avec un droit « sport » mutualisé et encaissé lors de l'inscription dans les scolarités
  - ◆ la centralisation dans un seul site de toutes les informations sportives à l'intention des étudiants.
- ▶ Favoriser le sport de haut niveau et de compétition et prévoir puis mettre en œuvre les adaptations pédagogiques et les aménagements d'études nécessaires en coordination étroite avec le BVE
- ▶ Contribuer à la politique de santé étudiante avec des actions telles que :
  - ◆ la promotion de la santé et la lutte contre l'obésité
  - ◆ l'enseignement d'un modèle « activité physique - état de santé » aux fins d'équilibrer son mode de vie
  - ◆ lutter contre l'isolement et le mal-être des étudiants, ce qui peut participer de la prévention des abandons d'études et de l'échec
  - ◆ leur apprendre à gérer leur stress, à connaître leurs ressources et à en tirer profit, à gérer leur vie physique
- ▶ Bâtir une organisation administrative à la mesure des ambitions affichées et pourvoir aux besoins d'encadrement des tâches de responsabilité.